

# BILAN DE COMPÉTENCES RETOUR À L'EMPLOI

Reprendre pied dans le monde du travail après une longue période de pause est anxiogène et cela est bien normal. Prendre conscience que vous avez acquis des compétences sans même parfois vous en apercevoir, et que celles que vous déteniez ne sont pas forcément obsolètes, n'est pas aussi simple qu'il y paraît.

Le bilan de compétences « retour à l'emploi » vous permet de revenir à vous : mieux vous connaître pour retrouver confiance en vous, prendre en considération l'adéquation entre votre projet professionnel et votre projet de vie, vos contraintes, et enfin, explorer des pistes, découvrir des secteurs, des métiers, des missions qui pourront vous correspondre et vous permettre de vous épanouir.

## OBJECTIFS

- Définir et préparer son projet professionnel (et/ou de formation)
- Valoriser son profil dans le cadre d'une évolution professionnelle ou d'une négociation pour un emploi ou une formation
- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses motivations, ses aptitudes

## DURÉE

- 8 séances de 2 heures en face à face (ou en visio si les circonstances le nécessitent)
- 4 heures de temps de travail guidé

## PUBLIC

Salariés du secteur privé, salariés du secteur public, demandeurs d'emploi.



## ACCESSIBILITÉ

### PMR

Des places de stationnement sont disponibles à proximité des locaux pour les personnes à mobilité réduite. Notre bureau, situé dans l'espace de coworking Armentériois, Worklys est accessible aux personnes à mobilité réduite. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, n'hésitez pas à nous contacter préalablement à votre venue.

### Situation de Handicap

N'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions étudier ensemble les conditions de réussite de votre bilan.

## KPI'S

- Taux de recommandation des bénéficiaires
- Taux de réalisation du projet défini lors de l'entretien à 6 mois

## CONTACT

Virginie RAIMONDI, consultante  
Certifiée méthode DISC, Praticienne SISEM  
06.08.15.27.54  
virginie@work-in-process.fr

## PROGRAMME

Le bilan gestion de carrière suit les 3 phases réglementaires du bilan de compétences :

### Phase préliminaire

- Analyse de votre demande
- Définition des objectifs
- Choix de la formule adaptée
- Définition conjointe du déroulement de votre bilan

### Phase d'investigation

- Exploration de votre profil
  - Analyse de votre parcours personnel et professionnel
  - Identification des compétences développées
  - Exploration ou confirmation des attentes professionnelles (centres d'intérêts, motivations, etc..)
- Réflexion sur les pistes d'évolution
  - Liaison entre ressources et aspirations et hypothèses de projet.
  - Recherche documentaire
  - Confrontation du ou des projets aux réalités du marché
  - Elaboration du plan d'action et suivi des étapes

### Phase de conclusion

Remise du document de synthèse  
Définition des modalités de suivi du ou des projet.s

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Entretiens avec le consultant
- Temps de travail individuel guidés (remise d'un classeur au démarrage du parcours en présentiel ou distanciel)
- Tests spécialisés (profil de personnalité, moteurs de motivation, softskills)
- Enquête métier
- Accès à la base de données métier

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Le bilan de compétences est une démarche individuelle. Il vous suffit donc de nous contacter pour que nous puissions nous rencontrer et convenir d'un premier rendez vous d'échange. Un devis vous est ensuite transmis avec un calendrier prévisionnel. La prestation, après acceptation du devis, peut démarrer après le délai légal de 14 jours.

## SUIVI & ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Le bilan de compétences donne lieu à une synthèse qui atteste de la réalisation effective du bilan.

A l'issue du bilan de compétences, un suivi individualisé est proposé :

- Un entretien à trois mois pour faire le point sur l'avancement du plan d'actions défini à la fin du bilan.
- Un entretien à six mois pour mesurer l'efficacité des actions menées au regard du ou des projet(s) portés.

Une étude de la satisfaction du bénéficiaire est également réalisée systématiquement.

## TARIFS

1800 euros TTC (90 € TTC / heure)

Notre tarif comprend un accès d'une demi-journée, au sein de l'espace de coworking WorkLys où sont implantés nos bureaux.

Café (ou thé) à volonté

Eligible au CPF

**MON  
COMPTE  
FORMATION**



**Work in Process**

Facilitateur de Performances

**INSIDE YOU**